



- Les **SOULIERS** vendus chez Unimage ne sont pas obligatoires. Chaussure noire et semelle noire qui ne marque pas le plancher.
- Les souliers de type "CONVERSE" noir et blanc ou de type bottillon sont interdits.
- Notre collection vestimentaire est **NON-GENRÉE**.
- La fréquence des **COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE** est de 4 cours pour une période de 18 jours. Un élève du CSJV peut avoir du sport tous les jours.
- Les **VÊTEMENTS EXTÉRIEURS** d'éducation physique sont obligatoires. La tenue sportive du CSJV est interdite en classe.
- Le **BERMUDA** est permis toute l'année.
- Tous les **BAS** noirs, blancs ou gris unis (petit logo toléré) sont permis.
- Le **SARRAU** est obligatoire à partir de la première secondaire.

IL EST RECOMMANDÉ POUR UN NOUVEL ÉLÈVE D'ACHETER:

- 3 à 4 hauts (et vêtements chauds : polo, tricot, veste)
- 2 à 3 bas (pantalons, bermuda, jupe)
- Deux ensembles d'éducation physique
- Deux paires de souliers (école et sport)

La collection du primaire ne peut être portée au secondaire mis à part certains items.

Par temps froid, les élèves peuvent arriver au collège en vêtements de sport, mais ceux-ci doivent provenir de notre collection de vêtements.